

LE PARC ANIMALIER DE BRIERE

(JACQUES HEDIN)

Situé sur la commune de Saint Malo de Guersac, le Parc animalier est implanté en limite de la Grande Brière Mottière et des marais privés. S'y rendre nécessite d'effectuer un parcours à pied de 800 m le long du canal de Rozé à partir de la place des écluses.

Ouvert au public depuis juillet 1980, il s'étend sur 24 hectares. Son aménagement répond à sa conception de réserve accessible au public. Ainsi, un parcours d'observation surélevé a été réalisé sur un kilomètre de long. Il longe quelques plans d'eau et deux volières dans lesquels des oiseaux, soit provenant d'élevage, soit blessés, évoluent en semi-liberté. Le public peut ainsi approcher un minimum d'espèces parmi les plus courantes en Brière ; la reconnaissance est facilitée par des panneaux de documentation. En différents points de parcours, des postes d'observation évitent le dérangement des oiseaux sauvages tout en favorisant leur approche. L'attraction d'espèces aussi variées que les Canards plongeurs, les Limicoles, les Hérons ou les Fauvettes aquatiques, est rendue possible par la multiplication de milieux aussi différents que les prairies humides, les Roselières, les Buttes, les plans d'eau profonds, etc... Un sentier botanique complète le chemin.

La saison touristique s'étend actuellement de mai à septembre. Elle englobe les mois d'avril et d'octobre sous conditions de niveaux d'eau favorables. Pendant les heures d'ouverture (de 9 H à 19 H) tous les jours, l'accueil est assuré à l'entrée pour les particuliers, les groupes étant, eux, systématiquement guidés. La fréquentation annuelle a progressée comme l'indique le tableau suivant :

ANNEE	Nbre visiteurs	Nbre scolaires	% Scolaires
1980	4600	-	-
1981	9800	2700	27,50
1982	13000	5400	41,50

La fréquentation des espèces peut être notée globalement ou suivie spécifiquement. Ainsi la liste des espèces observées au Parc depuis le 1er janvier 1980 comporte 121 noms d'espèces de l'avifaune paléarctique normales en cette région auxquels il convient d'ajouter des observations qualifiables d'aberrantes, telles : le Flamant rose, l'Ibis sacré, le Cygne noir. Parmi ces espèces, les familles les plus représentées sont : les Anatidés avec 18 espèces, les Scolopacidés avec 16 espèces, les Muscicapidés avec 20 espèces.

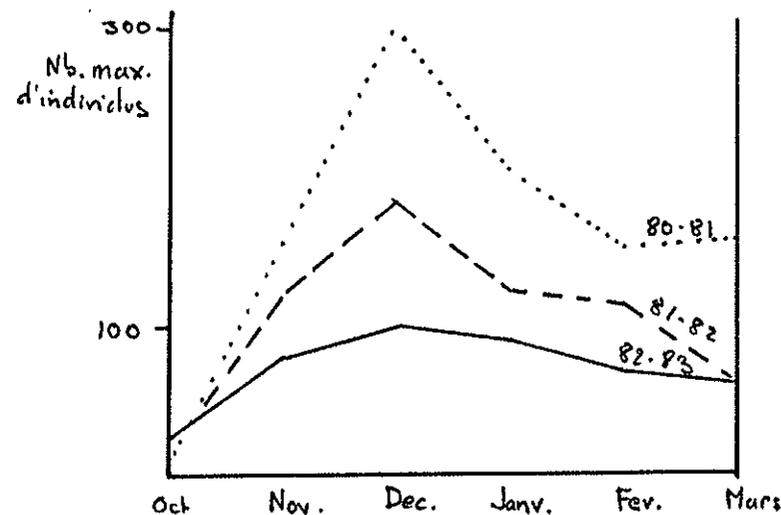
L'avifaune nicheuse montre une progression régulière depuis 1979 en richesse :

1979 8 espèces
198015 espèces
198118 espèces
198220 espèces

Ceci pour 24 espèces ayant niché au Parc depuis 1979.

Les Oies grises : trois espèces ont été observées: Oie Rieuse, Oie des Moissons, Oie Cendrée. Des trois, seule la dernière est régulière (en tout petit nombre) et nicheuse depuis 1981. Dès cette année, un couple sauvage arrivé en hiver niche en compagnie de 2 couples d'oiseaux éjointés. En 1982 : 6 nids au total. En 1983 la dispersion semble démarrer (1 couple en Brière, 1 couple en Boulaie).

Le Canard Siffleur : étroitement lié aux prairies semées de Fétuque mais dépendant des niveaux d'eau ; cet Anatidé n'a trouvé que lors de l'hiver 80-81 des conditions idéales de stationnement



Quelques espèces par contre en stationnement de plus en plus important : tableau du maxi journalier pour l'année

	79	80	81	82	83
Bécassine des marais (nov.déc.)	20	60	110	200	
Foulque macroule (janv.févr.)		20	70	400	600
Fuligule milouin (janv.févr.)		1	10	50	80

Parmi les espèces de Passereaux nicheurs citons :

le Bruant des roseaux, les Fauvettes aquatiques (Phragmite des joncs - Rousserole effarvate - Locustelle tachetée), Mésange à moustaches, les Bergeronnettes grises et printanières, ainsi que le Gorge bleue (3 couples en 81, 4 en 82, 5 en 83).

De plus en plus de personnes nous apportent des oiseaux blessés. En collaboration avec le Docteur LÉBOBINEC de Nantes nous soignons ces oiseaux, tâchant chaque fois que possible de les relâcher dans les meilleures conditions. Un certain nombre d'entre eux ont pu ainsi repartir : 1 Faucon crecerelle, 2 Fou de bassan, plusieurs Goeiands argenté, un Héron cendré. Par contre, d'autres, amputés, ont trouvé refuge au Parc : 2 Buses variable, 1 Busard des roseaux, 1 Hibou brachyote, 1 Grue cendrée.

Pour nous, alors que la saison 1983 débute seulement, deux souhaits :

- 1) Réalisation de l'agrandissement du Parc.
- 2) Permettre alors l'observation des oiseaux pendant toute l'année.